

Face aux défis environnementaux de demain : quel modèle économique pour la gestion de l'eau ?

MAISON DE LA CHIMIE
Jeudi 11 février 2010

ORGANISÉES ET PRÉSIDÉES PAR

André FLAJOLET

Député du Pas-de-Calais,
ancien rapporteur du projet
de loi sur l'eau, président
du Comité national de l'eau

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE

Chantal JOUANNO

Secrétaire d'État chargée de l'Écologie

ET EN PRÉSENCE DE

Jean-Louis BORLOO*

Ministre d'État, ministre de l'Écologie, de l'Énergie,
du Développement durable et de la Mer, en charge
des Technologies vertes et des Négociations
sur le climat

08H45 ACCUEIL DES CONGRESSISTES

09H15 OUVERTURE DES RENCONTRES

André FLAJOLET, député du Pas-de-Calais, ancien rapporteur du projet de loi sur l'eau, président du Comité national de l'eau

Jean-Louis BORLOO*, ministre d'État, ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat

09H30 LA PRÉSERVATION DE L'EAU : DÉFI DE DEMAIN

QUEL CADRE LÉGISLATIF ?

- L'objectif de la directive cadre sur l'eau (DCE) d'atteindre, d'ici 2015, un « bon état » écologique général tant pour les eaux souterraines que pour les eaux superficielles sera-t-il respecté ? Les ambitions de la LEMA (décembre 2006) ont-elles abouti ?
- Quelles applications des lois Grenelle 1 et 2 ?
- Comment protéger les aires d'alimentation d'au moins 500 captages parmi les plus importants et/ou les plus menacés d'ici 2012 ?
- Comment atteindre les objectifs du plan Ecophyto 2018 tout en maintenant un niveau de production agricole élevé ?
- Qu'attendre de la nouvelle définition de la trame verte et bleue (TVB), et en particulier de ses dispositions relatives à l'inscription dans les documents d'urbanisme ?
- Quelles conclusions retenir de la Conférence de Copenhague sur les changements climatiques en termes de problématiques d'accès et de pénurie d'eau ?
- La tarification sociale de l'eau : quelle réalité en France ?

QUELS OUTILS POUR UNE MEILLEURE GESTION DE L'EAU ?

- Quels indicateurs de performance, quels contrôles peuvent être mis en place pour assurer une bonne qualité de l'eau ?
- Les schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) ont-ils permis d'améliorer la gestion quantitative mais aussi qualitative de l'eau et notamment des eaux pluviales ?
- L'échéance de 2012 pour la mise en conformité des stations d'épuration dans la mise en œuvre de la directive sur les eaux résiduaires urbaines (ERU) sera-t-elle respectée ?
- Quels dispositifs de traitement des installations d'assainissement non-collectif (ANC) ?
- Quels sont les enjeux et le rôle du système d'information sur l'eau (SIE), piloté par l'ONEMA, en tant que dispositif de la politique de l'eau ?
- Quels premiers résultats pour la médiation de l'eau ?

PRÉSIDENT

André FLAJOLET

Député du Pas-de-Calais, ancien rapporteur du projet de loi sur l'eau, président du Comité national de l'eau

INTERVENANTS

Marc CENSI

Médiateur de l'eau, président-fondateur de l'Assemblée des communautés de France (ADCF)

Alain CHOSSON

Vice-président, association CLCV

Guy FRADIN

Directeur général, Agence de l'eau Seine-Normandie

Patrick LAVARDE

Directeur général, Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA)

Marylise LEBRANCHU*

Députée du Finistère, vice-présidente du Conseil régional de Bretagne

Paul RAOULT

Sénateur du Nord, vice-président de la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR)

Marc RENEAUME

Président, Fédération professionnelle des entreprises de l'eau (FP2E)

Henri SMETS

Membre de l'Académie de l'eau et du Conseil européen du droit de l'environnement

TABLE RONDE I



12H15

DÉJEUNER

14H30

COMMENT RÉPONDRE AUX OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX ET SANITAIRES ?

TABLE RONDE II

PRÉSIDENT

Pierre HÉRISSON

Sénateur de la Haute-Savoie, vice-président de la Commission de l'économie, du développement durable et de l'aménagement du territoire

INTERVENANTS

Jean-Yves DELACOUX

Division production ingénierie hydraulique, EDF

Françoise GAILL

Directrice, Institut écologie et environnement, CNRS

Odile GAUTHIER

Directrice de l'Eau et de la Biodiversité, ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer

Isabelle KOCHER

Fédération professionnelle des entreprises de l'eau (FP2E)

Jean LAUNAY

Député du Lot, secrétaire de la Commission des finances

André SANTINI

Ancien ministre, député des Hauts-de-Seine, président du Syndicat des eaux d'Île-de-France (SEDIF)

- Face à la baisse de la consommation d'eau, le système de financement actuel des services d'eau et d'assainissement est-il toujours viable ?
- La rémunération des opérateurs publics et privés doit-elle être toujours assise sur le volume d'eau vendu ?
- Comment les opérateurs intègrent-ils la diversification des missions autour de la ressource ?
- Quelle est la part des investissements dans l'entretien des infrastructures, notamment pour la réduction des fuites en réseaux ?
- Quel développement de l'utilisation des eaux pluviales à des fins domestiques ? Pourrait-on envisager une utilisation étendue ? Quels en seraient les coûts ?
- La réutilisation des eaux usées est-elle une solution efficace pour combler les déficits hydriques ? Comment la perfectionner ?
- Comment la filière hydroélectrique pourra atteindre, à l'horizon 2020, une amélioration de 10 % de ses performances énergétiques tout en respectant les objectifs du Grenelle sur la biodiversité et les écosystèmes ?
- En période de crise, quel est l'équilibre économique des industries des eaux minérales face à la baisse de la consommation d'eau en bouteille réputée moins écologique et économique ?
- Au niveau européen, quelle est la part du déploiement des nouvelles technologies dans la récupération et le recyclage de l'eau ?

16H30

CLÔTURE DES RENCONTRES

André FLAJOLET, député du Pas-de-Calais, ancien rapporteur du projet de loi sur l'eau, président du Comité national de l'eau

EN PARTENARIAT AVEC



LES ENTREPRISES
DE L'EAU



eau
seine
NORMANDIE
Agence de l'eau

EDF

VNF

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

M&M

5, rue de Milan - 75009 Paris

Tél : 01 44 91 58 71 - Fax : 01 44 91 58 51

Contact inscriptions : Corine BONA
inscriptions@altesdia.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

Ne pourront participer à cette manifestation que les personnes ayant retourné impérativement le coupon-réponse joint avant le

LUNDI 8 FÉVRIER 2010

à M&M • 5, rue de Milan • 75009 Paris

- Compte tenu du nombre limité de places disponibles, ne seront prises en compte que les 200 premières réponses parvenues dans les délais.
- Les confirmations d'inscription seront adressées uniquement par e-mail.
- Les personnes qui auront retourné leur inscription hors délais ou après que la capacité d'accueil maximum aura été atteinte recevront notification que leur inscription ne peut pas être prise en compte.
- Aucun remboursement d'inscription au déjeuner ne sera possible pour tout désistement qui n'aura pas été signalé par écrit 8 jours avant la date du colloque.

LIEU DU COLLOQUE

Maison de la Chimie • Petit Amphithéâtre
28, rue Saint-Dominique • 75007 Paris
RER C : Invalides
Métro : Invalides • Assemblée nationale
Bus : 63 - 69 - 83 - 84 - 93 - 94
Parking : Invalides

LIEU DU DÉJEUNER

Maison de la Chimie
28, rue Saint-Dominique • 75007 Paris
Ne pourront participer au déjeuner que les personnes s'étant acquitté des frais d'inscription au déjeuner et ayant été au préalable accueillies sur les lieux du colloque.

COUPON-RÉPONSE

4^{èmes} Rencontres parlementaires sur l'Eau

Face aux défis environnementaux de demain : quel modèle économique pour la gestion de l'eau ?

Ce coupon-réponse, devant faire l'objet d'une saisie informatique, doit être rempli dans sa totalité et en majuscules.

NOM : _____

PRÉNOM : _____

SOCIÉTÉ : _____

FONCTION : _____

TÉL : _____ FAX : _____

E-MAIL* : _____

ADRESSE : _____

CP : _____ VILLE : _____

* Les confirmations d'inscription seront adressées uniquement par e-mail.

- PARTICIPATION : Participera au colloque à titre gratuit
 Participera au déjeuner : 52€ TTC (dont 19,6 % de TVA)
 Souhaite recevoir la synthèse électronique des débats :
15€ TTC (dont 19,6% de TVA)

- RÈGLEMENT : Chèque (à l'ordre de M&M Conseil)
 Virement

CONDITIONS D'INSCRIPTION : VOIR INFORMATIONS PRATIQUES

Coupon-réponse à adresser
par fax ou par courrier à :

CACHET ET SIGNATURE

MSM

5, rue de Milan

75009 Paris

Tél : 01 44 91 58 71

Fax : 01 44 91 58 51

E-mail : inscriptions@altesdia.fr

URGENT - RÉPONDRE AVANT LE LUNDI 8 FÉVRIER 2010